

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Jokisch Migma Rino EGR**

Date de révision: 01.03.2019

Code du produit: 172

Page 1 de 7

**RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise****1.1. Identificateur de produit**

Jokisch Migma Rino EGR

**Autres désignations commerciales**

Ancienne désignation: Jokisch Entschäumer WMK

**1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées****Utilisation de la substance/du mélange**

Antimousse (antimousse)

**1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

Société:	Jokisch GmbH	
Rue:	Industriestraße 5	
Lieu:	DE-33813 Oerlinghausen	
Téléphone:	+49(0)5202/9734-0	Téléfax: +49(0)5202/9734-49
e-mail:	info@jokisch-fluids.de	
e-mail (Interlocuteur):	MSDS@jokisch-fluids.de	
Internet:	www.jokisch-fluids.de	

**1.4. Numéro d'appel d'urgence:** Giftnotruf Berlin: +49 (0) 30 / 30686 790**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange****Règlement (CE) n° 1272/2008**

Catégories de danger:

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Eye Irrit. 2

Sensibilisation respiratoire/cutanée: Skin Sens. 1

Mentions de danger:

Peut provoquer une allergie cutanée.

Provoque une sévère irritation des yeux.

Aucun étiquetage nécessaire selon 1999/45/CE, annexe V B, n°9.

**2.2. Éléments d'étiquetage****Règlement (CE) n° 1272/2008****Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette**

2-Methyl-2H-isothiazol-3-on

5-Decyne-4,7-diol, 2, 4, 7, 9-tetramethyl-

**Mention** Attention**d'avertissement:****Pictogrammes:****Mentions de danger**

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

**Conseils de prudence**

P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P264 Se laver mains soigneusement après manipulation.

P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Jokisch Migma Rino EGR**

Date de révision: 01.03.2019

Code du produit: 172

Page 2 de 7

P302+P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.
P321	Traitement spécifique (voir Informations sur cette étiquette).
P333+P313	En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin.
P362+P364	Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P337+P313	Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.
P501	Éliminer le contenu/réceptacle dans déchets dangereux.

**RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants****3.2. Mélanges****Composants dangereux**

N° CAS	Substance	Quantité		
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification selon règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]			
25322-68-3	Polyethylene glycol (Polymer)			25 - < 30 %
025322-69-4	Propan-1,2-diol, propoxyliert (Polymer)			10 - < 15 %
	500-039-8		01-2119456809-23	
	Acute Tox. 4; H302			
126-86-3	5-Decyne-4,7-diol, 2, 4, 7, 9-tetramethyl-			1 - < 2,5 %
	204-809-1		01-2119954390-39	
	Eye Dam. 1, Skin Sens. 1, Aquatic Chronic 3; H318 H317 H412			
556-67-2	octamé thylcycloté trasiloxane			0,1 - < 1 %
	209-136-7	014-018-00-1	01-2119529238-36	
	Flam. Liq. 3, Repr. 2, Aquatic Chronic 4; H226 H361f H413			

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

**RUBRIQUE 4: Premiers secours****4.1. Description des premiers secours****Indications générales**

En cas de malaises persistants, consulter un médecin. Ne rien faire ingurgiter en cas de perte de conscience ou de convulsions.

**Après inhalation**

Transporter la personne atteinte à l'air frais. Allonger la victime et la tenir au chaud.

**Après contact avec la peau**

Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon.

**Après contact avec les yeux**

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement en tenant les paupières ouvertes pendant 10 à 15 minutes sous l'eau courante. Consulter un ophtalmologiste.

**Après ingestion**

NE PAS faire vomir.

Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Jokisch Migma Rino EGR**

Date de révision: 01.03.2019

Code du produit: 172

Page 3 de 7

**RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie****5.1. Moyens d'extinction****Moyens d'extinction appropriés**

Brouillard d'eau. Mousse. Extincteur à sec. Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>). En cas d'incendie, utiliser poudre d'extinction ou sable. Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

**Moyens d'extinction inappropriés**

Aucune information disponible.

**5.3. Conseils aux pompiers**

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques.

**Information supplémentaire**

L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

**RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle****6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Assurer une aération suffisante.

**6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Éviter le rejet dans l'environnement.

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

**6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).

**6.4. Référence à d'autres rubriques**

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

**RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage****7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Consignes pour une manipulation sans danger**

Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

**7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités****Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Maintenir l'emballage au sec et bien fermé pour éviter une contamination et l'absorption d'humidité.

Température de stockage conseillée : 5-40 °C

Durée de stockage maximale : 1 année

**Indications concernant le stockage en commun**

Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

**RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle****8.1. Paramètres de contrôle****8.2. Contrôles de l'exposition****Mesures d'hygiène**

Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés.

**Protection des yeux/du visage**

Lunettes de protection hermétiques.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Jokisch Migma Rino EGR**

Date de révision: 01.03.2019

Code du produit: 172

Page 4 de 7

**Protection des mains**

Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste. Protection cutanée préventive avec une crème de protection dermique.  
Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

**Protection de la peau**

vêtement de protection:

**Protection respiratoire**

Assurer une aération suffisante.

Si l'aspiration locale n'est pas possible ou insuffisante, assurer dans la mesure du possible une bonne ventilation de la zone de travail.

**RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques****9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique: liquide  
Couleur: blanchâtre  
Odeur: caractéristique

**Testé selon la méthode**

pH-Valeur (à 20 °C): 8,1 ISO 976

**Modification d'état**

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: 100 °C

Point d'éclair: &gt;100 °C DIN EN ISO 2719

Densité (à 20 °C): 1,0 g/cm<sup>3</sup> ISO 2811Viscosité cinématique: 29-34 mm<sup>2</sup>/s ASTM D 7042  
(à 20 °C)**RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité****10.4. Conditions à éviter**

Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer.

**10.6. Produits de décomposition dangereux**

La décomposition thermique peut s'accompagner d'un dégagement de vapeurs et de gaz irritants. Dioxyde de silice., Formaldéhyde

**RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques****11.1. Informations sur les effets toxicologiques**

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### Jokisch Migma Rino EGR

Date de révision: 01.03.2019

Code du produit: 172

Page 5 de 7

#### Toxicité aiguë

N° CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
25322-68-3	Polyethylene glycol (Polymer)				
	orale	DL50 >2000 mg/kg	RAT		
	cutanée	DL50 >2000 mg/kg	RABBIT		
025322-69-4	Propan-1,2-diol, propoxyliert (Polymer)				
	orale	DL50 1000-2000 mg/kg	Rat		
	cutanée	DL50 >10000 mg/kg	Rabbit		
126-86-3	5-Decyne-4,7-diol, 2, 4, 7, 9-tetramethyl-				
	orale	DL50 4600 mg/kg			

#### Irritation et corrosivité

Irritant pour les yeux.

#### Effets sensibilisants

Aucune information disponible.

#### Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Aucune information disponible.

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Aucune information disponible.

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

N° CAS	Substance					
	Toxicité aquatique	Dose	[h]   [d]	Espèce	Source	Méthode
025322-69-4	Propan-1,2-diol, propoxyliert (Polymer)					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 > 100 mg/l	96 h	Tête de boule		
126-86-3	5-Decyne-4,7-diol, 2, 4, 7, 9-tetramethyl-					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 43 mg/l	96 h			
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 91 mg/l	48 h			

### 12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible.

N° CAS	Substance			
	Méthode	Valeur	d	Source
	Évaluation			
025322-69-4	Propan-1,2-diol, propoxyliert (Polymer)			
	OECD 301	87 %	28	
	Facilement biodégradable (selon les critères OCDE).			

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Jokisch Migma Rino EGR**

Date de révision: 01.03.2019

Code du produit: 172

Page 6 de 7

**Coefficient de partage n-octanol/eau**

N° CAS	Substance	Log Pow
025322-69-4	Propan-1,2-diol, propoxyliert (Polymer)	< 3

**12.4. Mobilité dans le sol**

Aucune information disponible.

**12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Cette substance remplit les critères PBT de la directive REACH, annexe XIII.

**12.6. Autres effets néfastes**

Aucune information disponible.

**RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination****13.1. Méthodes de traitement des déchets****Élimination**

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas vider dans les égouts. Les emballages entièrement vides peuvent être revalorisés. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

**Code d'élimination des déchets - Produit**

160306 DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS SUR LA LISTE; loupés de fabrication et produits non utilisés; déchets d'origine organique autres que ceux visés à la rubrique 16 03 05

**RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport****Transport terrestre (ADR/RID)****Autres informations utiles (Transport terrestre)**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

**Transport fluvial (ADN)****Autres informations utiles (Transport fluvial)**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

**Transport maritime (IMDG)****Autres informations utiles (Transport maritime)**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

**Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)****Autres informations utiles (Transport aérien)**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

**14.5. Dangers pour l'environnement**

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT: non

**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Protection individuelle: voir rubrique 8

**14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC**

non applicable

**RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation****15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Informations réglementaires UE

Information supplémentaire

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Jokisch Migma Rino EGR**

Date de révision: 01.03.2019

Code du produit: 172

Page 7 de 7

Le produit n'est pas soumis à un étiquetage selon les directives CE ou les lois nationales respectives.

**Prescriptions nationales**

Classe de contamination de l'eau (D): 1 - pollue faiblement l'eau

**RUBRIQUE 16: Autres informations****Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)**

H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H361f	Susceptible de nuire à la fertilité.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H413	Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

*(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)*